

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [6-7]

Artikel: Agenda

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Agenda

Voix, rythme et percussion

Catherine Berthet, chanteuse et professeur de pose de la voix, et Isabelle Chanson, percussionniste et éducatrice spécialisée, organisent deux **stages d'été : du 25 au 30 juillet à Blonay et du 10 au 13 août à Echichens**. Le premier stage, réservé aux débutantes, propose une approche de base du jeu instrumental et vocal. Le deuxième stage est réservé aux personnes ayant déjà effectué le stage de base ou ayant déjà pratiqué le chant et la percussion séparément. Renseignements et inscriptions : 7, rue de l'Industrie, 1005 Lausanne, tél. (021) 23 97 58.

Centre Martin Luther King

Pour fêter ses 20 ans, le Centre Martin Luther King de Lausanne organise une **grande fête le samedi 2 septembre**, avec jeux, stands, exposition, animation, spectacle et bal. Renseignements : (021) 32 27 27 de 14 h à 18 h.

Centre de liaison des Associations Féminines Genevoises

Le CLAF rappelle sa **permanence juridique** destinée à répondre à toutes vos questions concernant le nouveau droit matrimonial, **le mercredi entre 12 h et 14 h**, 2, place de la Synagogue, 1205 Genève, tél. (022) 28 66 55.

Avez-vous payé votre abonnement ?

Elisabeth vous renseignera

Tél. (022) 42 64 60

Vaud

Centre de liaison : un travail de fourmis

(sch) — Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAF) a tenu son assemblée générale le 9 juin — trop tard pour qu'il soit possible d'en rendre compte ici — assemblée statuaire suivie d'un exposé de Christine von Garnier, journaliste : « Un pays du sud : la Namibie sous colonisation sud-africaine — Relations Suisse/Afrique du Sud » (voir page 14 de ce numéro).

Le rapport annuel du CLAF, excellemment présenté, témoigne des activités variées du Centre de liaison et de l'énorme travail de fourmis — comme le dit Janine Viret, la présidente, dans son introduction — accompli bénévolement durant l'année écoulée. Et si cet énorme travail peut être accompli, c'est grâce à une excellente organisation et à une répartition des tâches, chaque membre du comité étant responsable d'une tâche particulière. Qu'on en juge plutôt, il a fallu cette année :

- répondre à 6 procédures de consultation,
- préparer l'information objective concernant 8 sujets de votations fédérales ou cantonales,
- organiser la 55e Journée des femmes vaudoises avec la FRC : « Du producteur au consommateur »,
- organiser la manifestation en faveur des candidates au Conseil national avec l'ADF, la soirée de fête qui commença la campagne,
- mettre sur pied des cours,
- diffuser des informations aux 44 associations membres et aux 132 membres individuels,
- sans compter la correspondance habituelle, les demandes de renseignements et les séances de nombreuses commissions cantonales et organismes où le Centre de liaison a sa ou ses représentante(s).

Des projets ? Il y en a tout plein : continuer de plancher sur un projet de Bureau de la condition féminine ; organiser de nouveaux cours, etc. Les fourmis, cela ne cesse jamais d'être actif !

Genève

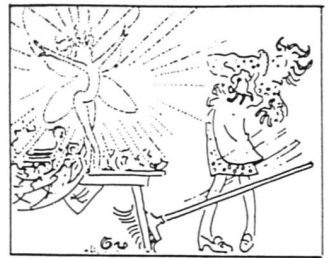
Conclusions du colloque « La ménagère, une travailleuse »

Les participantes au colloque « La ménagère, une travailleuse non reconnue », qui s'est tenu à Genève les 29 et 30 avril ont publié les conclusions suivantes :

1. A Genève, nous sommes 150 000 femmes avec activité ménagère dont 44 000 âgées de 20 à 62 ans sont responsables d'une famille sans cumuler leur tâche ménagère avec une tâche professionnelle. *
2. Nous basant sur des enquêtes sociologiques suisses, nous croyons que la grande majorité des femmes qui ont élevé leur(s) enfant(s) cherche une insertion sociale et/ou professionnelle en général à temps partiel. Un trop grand nombre doivent se contenter d'emplois précaires, mal rétribués. Force est de constater que le monde du travail n'est pas adapté à la vie d'une mère de famille.
3. Pour la femme, de même que pour l'homme, le travail domestique (domus = maison) et le travail à l'extérieur (rémunéré) doivent être comptés l'un avec l'autre, comme formant un tout nécessaire à la société et globalement reconnu.

Un premier pas dans ce sens serait de reconnaître le travail domestique dans les assurances sociales, en particulier les allocations familiales et l'assurance accidents professionnels de l'épouse au foyer.

4. Nous pensons que les tâches domestiques habituelles, nourriture, éducation des enfants, entretien de l'habitation, doivent être partagées. En particulier lorsque la mère travaille à l'extérieur à temps plein, le partage des responsabilités doit exister réellement et ne pas consister en une minime aide genre « pousse-chariot au supermarché » ou « passe-aspirateur ».



— Je suis ta bonne fée... exprime un souhait et tu seras exaucée !
— N'importe quel souhait ?
— Bien sûr.



— J'aimerais que Pierre-Alain et les gosses nettoient les WC avec la brosse.



— C'était une farce !

Donnavanti, mars 1988.

5. Alors que des recyclages permanents pour les hommes et les femmes au travail sont habituels aujourd'hui, nous réclamons pour celles et ceux qui accomplissent le travail domestique un recyclage permanent, rétribué afin de connaître les moyens de mieux vivre dans une so-